



**ORDONNANCE MINISTERIELLE N°550/093 DU 16/04/2015
PORTANT NOMINATION A TITRE PROVISOIRE ET AFFECTATION
DE CERTAINS MAGISTRATS DES TRIBUNAUX DE RESIDENCE**

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu la loi n°1/001 du 29 février 2000 portant Réforme du Statut des Magistrats tel que modifié à ce jour ;

Vu le Décret n°100/122 du 28 novembre 2005 portant organisation du Ministère de la Justice ;

Vu les dossiers personnels et administratifs des intéressés ;

ORDONNE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont nommées à titre provisoire et affectées comme suit :

-Madame NSHIMIRIMANA Rose, matricule 220.475,
Juge du Tribunal de Résidence de MUHUTA

-Monsieur NYANKA Denis, matricule 13237062(220.039),
Juge du Tribunal de Résidence de GITARAMUKA

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance sont abrogées.

Article 3 : La présente Ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 16/04/2015


Pascal BARANDAGIYE